

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00252
Numéro SIREN : 845 152 388
Nom ou dénomination : TOUCAN

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 9109

TOUCAN SARL

Exercice clos le 31/12/2022



TOUCAN SARL

81 AVENUE DU BAC
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Exercice du 01/10/2021 au 31/12/2022

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10

Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07

SELAS au capital de 1 040 000 euros - RCS PARIS B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 04 652 008 939

1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS



Bilan

ACTIF	du 01/10/2021 au 31/12/2022 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	237 100	132	236 968		236 968
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	15 300		15 300	15 300	
Constructions	35 700	1 929	33 771	34 887	- 1 116
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	66 112	25 196	40 916	61 052	- 20 136
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 669 815		1 669 815	1 724 245	- 54 430
Créances rattachées à des participations	1 471 001		1 471 001	1 261 716	209 285
Autres titres immobilisés					
Prêts				20 000	- 20 000
Autres immobilisations financières	6 473		6 473	6 691	- 218
TOTAL (I)	3 501 501	27 256	3 474 245	3 123 890	350 355
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	90 412		90 412	119 283	- 28 871
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
Etat, impôts sur les bénéfices				10 795	- 10 795
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	64 484		64 484	1 031	63 453
· Autres	339 983		339 983	814	339 169
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	32 487		32 487	21 156	11 331
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 428		3 428	473	2 955
TOTAL (II)	530 794		530 794	153 553	377 241
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 032 295	27 256	4 005 039	3 277 443	727 596

Bilan (suite)

PASSIF	du 01/10/2021 au 31/12/2022 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	150 000	150 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	239 729	83 066	156 663
Résultat de l'exercice	159 347	156 663	2 684
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 049 076	1 889 729	159 347
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	102 533	201 580	- 99 047
. Découverts, concours bancaires	22 493	9 509	12 984
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	190 350	190 350	
. Associés	1 092 419	837 915	254 504
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 359	7 865	- 1 506
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	51 370	33 943	17 427
. Organismes sociaux	26 972	41 969	- 14 997
. Etat, impôts sur les bénéfices	23 264		23 264
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 792	28 732	- 3 940
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 291	7 033	- 1 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	284 520		284 520
Autres dettes	125 601	28 819	96 782
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	1 955 963	1 387 714	568 249
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	4 005 039	3 277 443	727 596

Compte de résultat

	du 01/10/2021 au 31/12/2022 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	907 336		907 336	487 373	419 963
Chiffres d'affaires Nets	907 336		907 336	487 373	419 963
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			7 333	667	6 666
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			9 324	11 144	- 1 820
Autres produits			16	600	- 584
Total des produits d'exploitation (I)			924 009	499 784	424 225
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 443		1 443
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					N/S
Autres achats et charges externes			164 228	101 108	63 120
Impôts, taxes et versements assimilés			14 994	17 024	- 2 030
Salaires et traitements			470 567	275 934	194 633
Charges sociales			226 756	116 030	110 726
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 118	9 779	10 339
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			30	71	- 41
Total des charges d'exploitation (II)			898 136	519 946	378 190
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			25 874	-20 162	46 036
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			77 757	48 074	29 683
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			43 333	145 604	- 102 271
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			43 333	145 604	- 102 271
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			23 325	11 989	11 336
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			23 325	11 989	11 336
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			20 007	133 615	- 113 608
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			123 638	161 528	- 37 890

Compte de résultat (suite)

	du 01/10/2021 au 31/12/2022 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 732		86 732	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	86 732		86 732	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	149	325	- 176	-54,15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 936		21 936	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	22 085	325	21 760	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	64 647	-325	64 972	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	28 939	4 540	24 399	537,42
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 131 831	693 462	438 369	63,21
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	972 485	536 799	435 686	81,16
RESULTAT NET	159 347	156 663	2 684	1,71
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe aux comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 4 005 039 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 159 347 €, présentés sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/21 au 31/12/22.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements financiers
- Liste des filiales et participations

5

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 à jour à l'arrêté des comptes.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

L'amortissement a été calculé sur la durée réelle d'utilisation (durée d'utilité) de ces biens soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif selon le cas.

Bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciel informatique métier	5 ans
Terrain	Non amortissable
Constructions	40 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les dépôts de garantie versés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

BS

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale et pour leur montant liquide auprès des établissements de crédit dépositaires.

En application d'une convention de trésorerie avec les filiales de la société TOUCAN SARL, les avances financières reçues ou données, sont enregistrées en compte courant.

A la clôture de l'exercice, elles sont inscrites :

- soit à l'actif sous la rubrique « Créances rattachées à des participations » pour un montant de 1 471 001 €,
- soit au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » pour un montant de 770 071 €.

OPTIONS COMPTABLES

La société opte pour l'application du régime des sociétés mères aux dividendes qu'elle perçoit de ses filles ADDEXPERT SAS, en vertu des dispositions de l'article 145 du CGI.

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Un contrat d'assurance « Indemnités de Fin de Carrière » auprès d'Axa a été souscrit couvrant une partie de la dette relative aux indemnités de fin de carrière.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

CIRCONSTANCES EMPECHANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Cependant cet exercice comptable a une durée exceptionnelle de 15 mois.

B

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			237 100
Terrains	15 300		
Constructions sur sol propre	35 700		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			13 833
Matériel de transport	62 504		21 832
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 727		6 838
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	122 231		42 503
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 985 961		614 710
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	26 691		1 172
TOTAL	3 012 652		615 882
TOTAL GENERAL	3 134 883		895 485

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			237 100	
Terrains			15 300	
Constructions sur sol propre			35 700	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			13 833	
Matériel de transport		47 622	36 714	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			15 565	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		47 622	117 112	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		459 854	3 140 816	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		21 390	6 473	
TOTAL		481 244	3 147 289	
TOTAL GENERAL		528 866	3 501 501	

D

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		132		132
Terrains				
Constructions sur sol propre	813	1 116		1 929
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers		2 136		2 136
Matériel de transport	6 291	13 033	3 854	15 470
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 888	3 701		7 589
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	10 993	19 986	3 854	27 124
TOTAL GENERAL	10 993	20 118	3 854	27 256

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	132				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 116				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	2 136				
Matériel de transport	13 033				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 701				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 986				
TOTAL GENERAL	20 118				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 471 001		1 471 001
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 473		6 473
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	90 412	90 412	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	64 484	64 484	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	332 227	332 227	
Débiteurs divers	7 756	7 756	
Charges constatées d'avance	3 428	3 428	
TOTAL GENERAL	1 975 781	498 307	1 477 474
Montant des prêts accordés dans l'exercice	850		
Remboursements des prêts dans l'exercice	20 850		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	22 493	22 493		
- plus d'un an	102 533	80 440	22 093	
Emprunts et dettes financières divers	190 350	350		190 000
Fournisseurs et comptes rattachés	6 359	6 359		
Personnel et comptes rattachés	51 370	51 370		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 972	26 972		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	23 264	23 264		
- T.V.A	24 792	24 792		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	5 291	5 291		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	284 520	284 520		
Groupe et associés	1 092 419	1 092 419		
Autres dettes	125 601	125 601		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 955 963	1 743 870	22 093	190 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	98 868			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	557			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	87 360
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	10 437
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	97 797

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	151
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 560
Dettes fiscales et sociales	62 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 96 912)	96 912
TOTAL	164 411

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 428	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 428	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 000	100

Variation des capitaux propres

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	1 500 000	0	0	1 500 000
Prime d'émission	0	0	0	0
Réserve légale	150 000	0	0	150 000
Autres réserves	0	0	0	0
Résultat de l'exercice N-1	156 663	0	156 663	0
Report à nouveau	83 066	156 663	0	239 729
Résultat de l'exercice N	0	159 347	0	159 347
TOTAL GENERAL	1 889 729	316 010	156 663	2 049 076

Engagements financiers

Engagements reçus	Montant en €
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Convention de blocage du compte courant détenu par le gérant	190 000
TOTAL	190 000

B

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	3 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	6	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2022 par AXA (contrat SOLERE/IFC).
Le montant de l'engagement déterminé est de 18 439€.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A.H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ADDEXPERT SAS	500 000	50 000	100	1 500 000	1 500 000	0	0	34 769 911	92 189	11 543
ADDEXPERT INTERNATIONAL	1 000	100	92	60 000	60 000	0	0	2 321 737	17 901	0
TOUCAN INVEST SAS	1 000	0	95	950	950	254 928	0	12 805	-14 732	0
ADDEXPERT RH	500	50	90	33 345	33 345	6 000	0	0	-17 222	0
SCI TOUCAN	1 000	0	99	990	990	0	0	0	0	0
SCI STT	1 000	0	88	880	880	0	0	Pas de 1ère clôture	Pas de 1ère clôture	0
ADDEXPERT FINANCES	10 000	0	80	8 000	8 000	290	0	0	-4 516	0
ADDEXPERT MDT	10 000	0	80	8 000	8 000	0	0	1 370 427	3 378	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
TOUCAN IMMOBILIERE SAS	10 000	1 000	50	5 000	5 000	674 971	0	0	66 986	0
LB CONNECT SAS	1 000	1 949	50	500	500	261 746	0	0	-5 014	0
SCI BOUSTE	900	5 748	50	2 800	2 800	71 300	0	14 976	3 132	0
SCI CHAUDERAIE FRANCHEVILLE	1 000	0	50	52 400	52 400	117 806	0	NON TRANSMIS	NON TRANSMIS	0
SCI KENNEDY	1 000	0	25	250	250	60 000	0	37 054	8 514	0
LCB SAS	5 000	NON TRANSMIS	20	1 500	1 500	0	0	NON TRANSMIS	NON TRANSMIS	0
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

B

TOUCAN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 000 euros
Siège social : 81 avenue du Bac
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
845 152 388 RCS CRETEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 23 MAI 2023

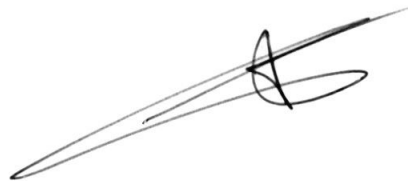
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 159 346,52 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 399 075,85 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a circular flourish.

Marie Christine RAYMOND

19, avenue de Messine

75 008 PARIS

Membre de la Compagnie régionale de Paris

TOUCAN

81 avenue du Bac

94210 La Varenne Saint-Hilaire

SARL au capital de 1 500 000 €

R.C.S. Créteil 845 152 388

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL TOUCAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes, par ailleurs, assurés que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 mai 2023
Le Commissaire aux comptes,

Marie Christine RAYMOND

